Lettre préface de Marc Bloch

LETTRE-PRÉFACE

*FOUGÈRES, commune Bourg d'Hem par Bonnat (Creuse),
31 juillet 1932.*

MONSIEUR L'ARCHIVISTE ET CHER COLLÈGUE,

Vous voudrez bien, je l'espère, m'excuser si je réponds avec quelque retard à votre très aimable et très intéressant envoi. Il a dû venir me chercher dans ce coin perdu de campagne, où je passe mes vacances. Je suis très touché que vous ayez pensé à m'adresser votre rapport et, afin de répondre honnêtement à votre désir, je me suis donné beaucoup de peine pour trouver des rectifications à vous proposer. Mais véritablement je n'en vois pas. Voici simplement quelques remarques — mais qui n'ont guère que le caractère de questions ; elles vous prouveront que je vous ai lu avec soin.

Afin d'éviter toute équivoque, ne croyez-vous pas qu'il pourrait être utile d'indiquer (si tel est bien le cas, comme je le crois) que les cadastres fiscaux de l'Ancien Régime — estimes, compoix — ne comportaient pas de plans ? J'ai vu la confusion se produire. Des plans en revanche — et souvent des plans parcellaires —, il y en a souvent comme annexe aux terriers seigneuriaux. Je n'ignore pas que l'enquête heureusement ouverte par la Direction des Archives laisse pour l'instant de côté ce genre de documents. Mais s'il en existe dans l'Ardèche, peut-être un mot de vous (en dehors de tout inventaire), avec toute l'autorité qui auprès des travailleurs s'attache à votre nom, attirerait-il utilement l'attention sur eux ; ces plans seigneuriaux sont véritablement les ancêtres de notre cadastre, du point de vue de la technique, et aussi parce que c'est certainement dans leur établissement que le personnel des géomètres s'est formé (il ne serait pas sans intérêt, je crois, de rechercher quelle avait été la carrière antérieure des géomètres employés au cadastre, celle, par exemple, de votre Berlié). Et si,

par malheur, ces documents cartographiques manquent en Ardèche, ou n'y ont pas encore été retrouvés, une indication, même négative et provisoire, serait encore précieuse.

Le nom de cadastre par masses de culture est usuel. Il m'a paru prêter à quelques équivoques avec la législation financière du début de la Révolution (je n'ai pas ici les textes sous les yeux). D'où ma préférence pour « nature de cultures ». Mais c'est une broutille.

Dans divers départements (par exemple, la Haute-Vienne) le « 3e exemplaire » cadastral a été déjà versé aux Archives : argument dont peut-être vous pourrez tirer parti pour un versement qui s'impose.

Une question encore : les plans parcellaires « muets » de l'Ardèche ne comportent, je suppose, aussi pas cette indication des natures de culture par lettres (v = vignes, t = labours, etc.) qui parfois a été reportée de la matrice sur le plan ; mais indiquent-ils les clôtures (murs de pierre sèche, haies, etc.) ? le point est capital pour tous les pays d' « enclos », tels que j'ai cherché à les définir dans mes « Caractères originaux de l'histoire rurale française » ; et je pense qu'il doit y avoir en Ardèche des régions au moins partiellement encloses. Je ne connais hélas ! qu'une très petite partie de votre département (la région de St-Agrève). J'espère avoir un jour l'occasion de le voir mieux et peut-être de travailler, guidé par vos obligeants conseils, dans vos archives.

Ce que je tiens à vous dire, pour l'instant, en toute sincérité et simplicité, c'est que votre exposé m'a beaucoup instruit. Si j'avais à reprendre l' « enquête » des Annales, *à laquelle vous faites une trop flatteuse allusion, j'aurais à tenir grand compte de ce que vous dites des plans parcellaires en couleur et des effets de la loi de 1821. Et votre introduction m'a donné envie de voir de près la « pancarte » et le « Bref d'obédience » de Viviers...*

Laissez-moi vous dire encore, Monsieur et cher collègue, combien nous sommes heureux de l'intérêt que vous voulez bien porter à nos Annales. *Des sympathies comme les vôtres sont ce qui nous encourage à poursuivre notre effort, qui est parfois assez rude. Et veuillez accepter, je vous prie, l'expression de mes sentiments parfaitement distingués et dévoués.*

Marc BLOCH.

Lettre préface de Marc Bloch





Jean RÉGNÉ
Archiviste de l'Ardèche

RÉPERTOIRE

DES

PLANS CADASTRAUX PARCELLAIRES

DE L'ARDÈCHE

précédé

D'UNE LETTRE-PRÉFACE

de M. le Professeur Marc BLOCH,
directeur des *Annales d'histoire économique et sociale,*

ET D'UNE INTRODUCTION

sur les nouvelles acquisitions des
Archives et de la Bibliothèque du Département
au 1er juillet 1932



ANNONAY
IMPRIMERIE DÉCOMBE FRÈRES
Rue Antoine Grimaud
1933

